CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E211671** **VALABLE JUSQU'AU** **01/04/2027**

ÉDITÉ LE 07/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 30/06/2020

Raison sociale : R.C CHAPE FLUIDE

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 08/12/2025

Capital : 1 000

43 CHEMIN DES NAUVES, SALIGNAC
33240 VAL DE VIRVEE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LIBOURNE

Siret : 885 386 078 00012

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 7188878

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000021989649204

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000021989649204

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 06 21 80 44 31 **Fax :**

Portable : 06 21 80 44 31

Responsabilité légale :
CASTAING REMI GÉRANT

Site Internet : https://www.rcchapefluide.fr/

E-mail : rc.chapefluide@gmail.com

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 804 582 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6262	Chapes fluides	4	02/04/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

07/04/2026 11:28

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.